



Syndicat National Force Ouvrière
des Cadres des Organismes Sociaux

COMMISSION PERMANENTE PROFESSIONNELLE ENCADREMENT

Compte rendu de la réunion du mardi 6 février 2018

(à destination des membres et des adhérents)

Membres Présents : Christophe RABOT (Secrétaire CPPE), Jean-Louis BACRY (adjoint au Secrétaire), Chafik EL AOUGRI, Dominique POUMIER, François NADER, Françoise SERRES, Karine GILLARD, Marc-Antoine NICOLAI

Membres excusés : Bruno GASPARINI et Jean-Philippe BOUREL (membres du BN en charge de l'Encadrement), Jean-Christophe BALSAN, Albert OLIVE, Christophe FOLLOT, Franck BERGAMINI, Murielle JEANTELET, Valérie GRIMBERT

Absent : Jean-Philippe SEMBLANET

- ❖ **RPN « Classification »** : cf. article dans la LM qui va être diffusé dans la LM de cette semaine. Christophe fait un retour sur les deux premières réunions du groupe de travail mis en place par l'UCANSS.
- ❖ **Plateforme revendicative des Contrôleurs des CAF** (support joint à la convocation)
La trame utilisée par la CPP Acerc reprend celle élaborée et formalisée par la CPPE avec les spécificités liées au métier de Contrôleur.
⇒ Echanges entre les membres de la CPPE
La CPPE prend acte du contenu de la Plateforme revendicative des Contrôleurs des CAF qui s'appuie sur la Plateforme revendicative établie par la CPPE pour les Cadres. Cette Plateforme constitue un outil de syndicalisation des Contrôleurs des Caf
Le Secrétaire de la CPPE reste favorable pour que le support de la Plateforme revendicative des Cadres soit utilisé par d'autres catégories de métiers de l'Encadrement (ADD...) comme support de syndicalisation.
La CPPE réaffirme que le 1er coefficient de Cadre doit être le niveau 5A de la classification des employés et cadres.
- ❖ **Fiche thématique « Télétravail »**, à disposition des représentants SNFOCOS dans les OSS (thème d'actualité choisi par la CPPE)
Synthèse des remontées des questions sur le Télétravail depuis la dernière CPPE
La fiche reflexe est travaillée en séance et jointe en PJ
⇒ Fiche à compléter par chacun d'ici la prochaine CPPE afin de la transmettre, pour validation, au Bureau national.
- ❖ **Rappel aux membres de la CPPE et aux adhérents** : des articles sur la vie des cadres et tout autre article/billet d'humeur (même de quelques lignes !) sont les bienvenus pour une diffusion dans la LM.
- ❖ **Agenda : réservez dès à présent !**
Prochaine réunion de la CPPE :
mardi 15 mai 2018 à 13h00
Lieu : 2^{ème} étage de la Michodière

Le secrétaire de la CPPE

Christophe Rabot

SNFOCOS, 2, rue de la Michodière 75002 PARIS